



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@_Bercy_

Paris, le 19 décembre 2016
N° 61

Le Gouvernement prend acte du jugement de Christine Lagarde

Le Gouvernement prend acte de la décision de la Cour de Justice de la République qui, tout en la reconnaissant coupable de « négligence », l'a dispensée de peine. Cette décision porte sur des faits antérieurs à la prise de fonction de Christine LAGARDE à la tête du Fonds Monétaire International (FMI). Christine LAGARDE exerce son mandat au FMI avec succès et le Gouvernement maintient toute sa confiance en sa capacité à y exercer ses responsabilités.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr

